

Or, si M. Gingras était nommé au poste pour lequel je l'ai recommandé, et s'il était possible de rétablir l'échelle des appointements de 1875, je recommanderais qu'ils fussent répartis comme suit :—

MM. Coursolles.....	\$2,000
Genand .....	1,600
Fréchette .....	1,500
Laframboise .....	1,400
Pitau.....	1,300
Emond.....	1,200
Total.....	\$9,000

Ce qui serait encore \$350 de moins qu'en 1875.

Mais, si l'on jugeait à propos de laisser les appointements dans les limites actuelles, je recommanderais l'échelle suivante :—

MM. Coursolles.....	\$2,000
Genand .....	1,600
Fréchette.....	1,450
Laframboise .....	1,250
Pitau .....	1,200
Emond .....	1,100
Total.....	\$8,600

Ceci laisserait à la disposition de la commission \$150, que je lui recommanderais fortement de donner à M. Quéry, le correcteur d'épreuves attaché au département, qui ne reçoit que \$800, bien qu'il ait beaucoup à faire pendant toute l'année. M. Quéry m'ayant toujours donné entière satisfaction, je crois qu'il n'est que juste de ma part de faire cette recommandation en sa faveur, d'autant plus quelle n'augmonterait pas la part des deniers publics accordée à notre département.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,  
Votre très-obéissant serviteur,

T. G. COURSOLLES.

ALFRED PATRICK, écr.,  
Greffier, Chambre des Communes.